

**Compte-rendu de la réunion d'information
sur la Démarche Stratégique du 19 mai 2015**



Depuis des mois Solidaires Finances Publiques réclamait au cours des différents CTL que la Direction locale présente aux agents le diagnostic du réseau et les conséquences induites par la démarche stratégique et autres velléités réformistes (groupe de travail SIE, dématérialisation, fusion de services ...)

Nous commençons à croire que pour une fois, notre beau département était tombé dans l'oubli et que nul n'envisagerait de toucher à ce qui fait la qualité du service qu'au quotidien les agents rendent aux usagers.

Vigilant sans vouloir anticiper, Solidaires Finances Publiques vous a fait part ces derniers mois, au cours de nombreuses HMI et visites de sites, des chantiers qui sont menés un peu partout en France.

Après une série d'annonces lors du dernier CTL le 24 avril 2015, M. Pierre MATHIEU, notre DDFiP, a organisé ce 19 mai une réunion d'information à destination des organisations syndicales du Département. Au cours de cette réunion, diagnostic du réseau et réformes à court terme ont été présentés préalablement à un exercice de "DDFiP Fiction" puisque les échéances de 2019 ont été évoquées.

La réunion s'est déroulée autour de 3 thèmes :

- Le diagnostic établi en 2014 et jusqu'alors jamais présenté
- Les opérations pré-validées pour 2016
- La vision de notre Directeur pour les années 2017-2019

1°) le diagnostic

Il s'agit d'une photographie de notre réseau inscrite dans le territoire de notre département.

La DDFiP du Pas-de-Calais, c'est :

- 100 structures (dont 87 comptables)
- 47 CDFiP mono-structures
- 11 CDFiP multi-structures
- 1PELP-PTGC (né de la fusion CDI-CDIF)
- 1 PCR (futur ex-Pôle Patrimonial, dont le périmètre sera défini lors du CTL du 29 mai prochain)
- 1 PRS
- 7 Services de Publicités Foncières, 3 Pôles Enregistrements
- les services de 'Contrôle' ainsi que la Direction
- 1 564 emplois au TAGERFIP pour un effectif réel de 1 630.

Le Pas de Calais, c'est 895 communes, 33 intercommunalités dont 14 sont constituées de moins de 20 000 habitants (nouveau seuil limite imposé pour la taille de ces EPCI).

Quelques points marquants :

- 11% des sites sont situés à – de 20 km les uns des autres,
- La DDFiP du Pas de Calais fait partie des 6 directions comportant plus de 6 SPF,
- 10 trésoreries mixtes ont moins de 3 agents (B et C) et 7 ont moins de 4 agents,
- Le parc immobilier de la DDFiP se compose à 74 % de bâtiments domaniaux. Depuis 2009, la direction s'est engagée dans une politique de rationalisation des espaces pour atteindre les 12m²/agent et ainsi économiser plus de 5 000 m². L'état de ce parc immobilier est assez hétéroclite.

2°) les projets à réaliser en 2016

Ces opérations ont été pré-validées par les Ministres. Pour chacun de ces projets, la Direction a constitué des groupes animés par **un chef de projet** en y associant à chaque fois les Ressources Humaines, le BIL, la Stratégie ainsi que la division métier concernée. Chaque groupe **aura jusqu'au 15 juillet** pour rendre sa copie (méthode, impact et calendrier) et finaliser ces projets. Pour la partie RH particulièrement sensible dans ce genre de dossier le nom d'un correspondant spécialiste de ces projets sera prochainement communiqué.

a – Fusion des SIE Arras-Est et Arras Ouest

Le chef de projet est M. Thierry MICHAUD. La fusion serait effective courant septembre 2016.

Concomitamment à cette fusion, la direction souhaite le transfert du Pôle Enregistrement d'Arras vers le SPF d'Arras (sur ce point l'accord de la DG n'est pas encore donné).

b – Fusion de la trésorerie d'AVION et de la trésorerie de LIEVIN

Le chef de projet est M. Didier VERMEERSCH. Pour des raisons techniques, l'opération doit être réalisée pour le 1^{er} janvier 2016.

c – Fusion de la trésorerie de CROISILLES et de la trésorerie de BAPAUME

La chef de projet est M. Isabelle ZIFFO DE MAUROCORDATO. Cette opération doit être également réalisée pour le 1^{er} janvier 2016.

Concernant la fusion des trésoreries de Croisilles et Bapaume, le recouvrement de l'impôt des 8 communes dépendantes de la CU d'Arras et gérées par la trésorerie de Croisilles devrait être transféré au SIP d'Arras Est, et les missions SPL qui concernent ces 8 communes à la Trésorerie d'Arras Banlieue.

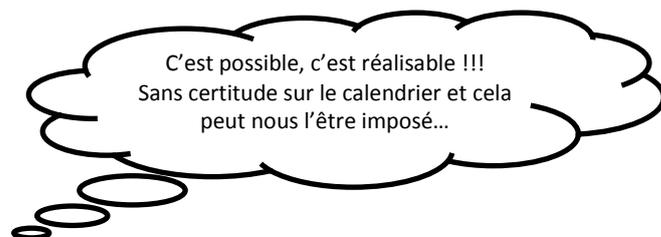
d – Déménagement de la Trésorerie de St OMER Municipale dans le CDFiP de Longuenesse

Le chef de projet est M. Jean-Luc TOFFEL. L'opération devrait être réalisée pour l'été 2016.

3°) La « vision » pour la période 2017-2019

Les projets cités ci-dessous émanent d'une relecture par la Direction Locale du document Stratégique de la DGFIP 2013-2018, il n'y a pour l'instant aucun calendrier défini, ni certitude sur la réalisation de ces opérations...

A la lecture de ce document voici les différents types d'adaptation de notre réseau qui sont envisagés :



A - Fusion des services identiques implantés sur un même site

Dans le Pas-de-Calais, peuvent être concernées par ces opérations, les 2 SIE d'Arras (réalisation 2016), les 2 SIP d'Arras, Les trésorerie d'Arras Municipale et d'Arras Banlieue, les 2 SIP de Lens ainsi que les 2 SPF de Béthune. Néanmoins, 2 critères sont imposés pour une gestion raisonnable des structures : ces 'nouvelles' structures ne doivent pas dépasser 50 emplois et/ou gérer plus de 150 à 180 budgets.

Ainsi la fusion des deux SIP de Lens ou des deux trésoreries d'Arras ne sont pas envisageables.

- **Fusion des SIP d'Arras Ouest et Arras Est**, cette opération est envisageable et pourrait se faire en fin de période 2017-2019 ;
- **Fusion des SPF de Béthune**, ce projet avait déjà été proposé par la direction (il y a 2 ou 3 ans). Seul bémol l'impossibilité technique de fusionner les bases « FIDJI », dès que cette difficulté informatique sera résolue cette fusion sera réalisée. Cette évolution technique aura d'autres impacts sur les SPF du département.

B – Rationalisation du « maillage territorial »

Ce point peut concerner les SPF, les Pôles Enregistrements, les SIE et les trésoreries. Tout comme le point précédent, des critères sont imposés pour une gestion raisonnée :

- *accessibilité : temps de trajet inférieur à 30 minutes pour l'utilisateur,*
 - *dimensionnement : structures de - 50 emplois et/ou - de 150 à 180 budgets,*
 - *gestion immobilière : privilégier les immeubles domaniaux,*
 - *évolution de la carte territoriale (intercommunalité).*
- Rapprochement des Pôles enregistrements (PE) vers les SPF du même site :

La Direction souhaite le rattachement des 3 PE du département (Arras, Béthune et Boulogne) aux SPF de ces mêmes sites. Et conjointement à ces transferts, il y aurait, comme préconisé par le GT du 16 mars 2015, la fermeture des autres SPF, c'est-à-dire Montreuil, St Pol et St Omer.

- Gestion des SIE dans les SIP-E

Au regard du nombre de dossiers professionnels gérés par les SIE de Bruay et de Lillers et du nombre d'agents en poste, la direction envisage de regrouper la partie SIE de ces 2 CDFiP. Si l'hypothèse de Lillers pour accueillir ce regroupement est envisagée, à ce stade rien n'est réellement déterminé.

Les SIP-E de St Pol et Hénin-Beaumont ne seraient pas concernés.

- Les trésoreries

Les trésoreries comportant moins de 3 voire 4 emplois (B et C), sont susceptibles d'être fermées ou restructurées. Aucune trésorerie n'a été ciblée et aucun calendrier mentionné. Les études se feront au cas par cas à raison de leur fonctionnement et de leur composition actuelle ainsi que d'éventuelle spécialisation à venir ou d'évolutions de la carte territoriale.

C – la spécialisation des services

- Spécialisation du recouvrement de l'impôt

Il s'agirait de transférer le recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP. Dans le Pas de Calais, il n'y a pas de généralisation de ce transfert prévue, mais la direction locale ne s'interdit pas de réfléchir à cette possibilité.

- Spécialisation de la mission hospitalière

A la DDFiP du Pas de Calais, il y a actuellement 4 trésoreries hospitalières (ARRAS, BOULOGNE, CALAIS et LENS). Au regard de la spécificité de cette mission, la direction envisage la possibilité de créer une 5ème trésorerie spécialisée en sortant la mission hospitalière des trésoreries de Béthune Municipale et St Venant qui gèrent toutes les deux des établissements de santé.

A notre demande sur l'évolution de l'organigramme directionnel (emploi de commandement non remplacé et évolution du TAGERFIP), la direction nous a indiqué qu'elle était en pleine réflexion sur cette nouvelle organisation avec une visibilité communicable à l'automne 2015.

Cette vision de l'avenir des structures ne préfigure rien de bon pour les agents et le service public de proximité auxquels nous sommes attachés.

Hier nous avons écouté l'administration qui sous couvert de pragmatisme se fait le relais du dogme du « moins d'agents et moins de services publics ». Dès les jours qui viennent Solidaires Finances Publiques ira à votre rencontre au travers de visites de sites et de HMI pour exprimer sa vision des chantiers engagés mais aussi pour recueillir vos expressions.

En tout état de cause, nous resterons vigilants à ce que vos droits soient intégralement respectés.

